

Le Biotin



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°2

ECOLE

Tous à vos cahiers

Judi 6 Septembre 8H30: c'est la rentrée !

Tous le monde est là, même les parents. Faut dire qu'il y a du nouveau et des nouveaux à l'école cette rentrée, à commencer par la Directrice.

Madame Carole Emmel vient de prendre ses fonctions. A ses côtés ça n'a pas changer, tout le monde est heureux de retrouver les deux institutrices, Chantal Barbier et Sylvie Cottet ainsi qu'Annie Tournier, l'aide maternelle et Angéline Vancauteran, l'aide éducatrice; Voilà nos chers petits bien encadrés.

Tout le monde papote, fait connaissance, car il y a des nouvelles têtes dans les rangs. Bienvenue à :

Emmanuelle EMMEL et Steve RUULT (CM2), Marine LIBON (CM1), Elisane EMMEL (CE1), Maxime LIBON (CP), Inès AGUETTAZ (grande section maternelle), Noëlle LAURIER, Justine LAGORCE, Thomas CATRUPT, Josian CANDEL (Moyenne section maternelle).

C'est au total trente quatre élèves que l'école accueille cette année.

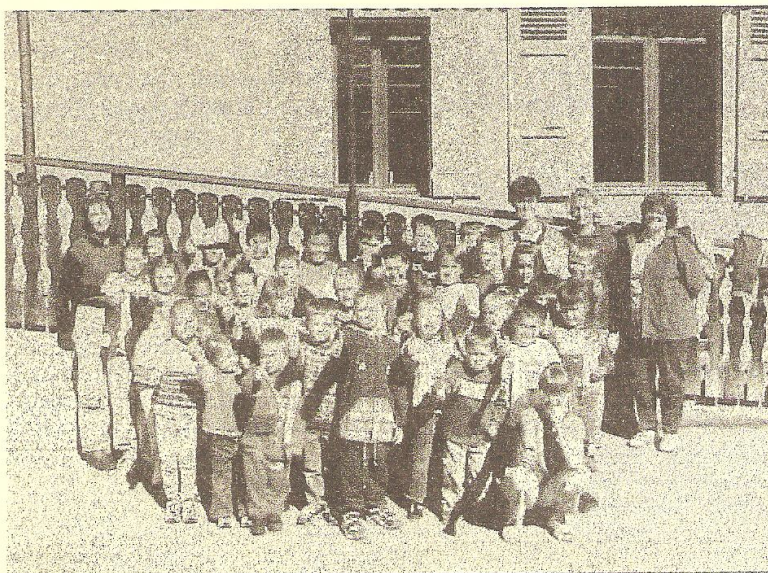
Le projet d'école, pour l'ensemble des enfants, sera les arts plastiques avec comme thème « la découverte des autres cultures », et pour les plus jeunes, découverte de la Chine.

A l'ordre du jour également, le projet d'une classe transplantée pour la classe des grands, sans oublier le ski, la natation...

Et les maths, le français, l'histoire, la géo dans tout ça ?

Et bien ça y est, il est 8H35 une nouvelle année pleine de richesse et de bons moments vient de démarrer.

Quelqu'un n'a t-il pas dit un jour que le savoir c'était la liberté ? Je ne sais plus, comme quoi, il faut bien écouter à l'école.



Notre école

Nous avons repris l'école Judi six Septembre.

Cette année, le maître, Jean-Pierre, a pris sa retraite pour donner sa place à Madame Carole Emmel.

Notre nouvelle maîtresse a introduit un nouveau travail pour nous.

- Nous avons un cahier d'or dans lequel nous écrivons les souvenirs de notre année scolaire.

- Nous avons aussi un cahier de vie qui est un cahier personnel.

- Nous avons (aussi) des sous-mains représentant le monde, sur nos tables.

Nous sommes contents.

Carole est brune, ses yeux sont marrons. Elle est bronzée et mince.

Elle est gentille, un peu sévère mais juste.

Nous espérons passer une bonne année scolaire.

Les enfants de CM1-CM2

Nous en profitons pour passer un grand bonjour à Jean-Pierre.

Baptiste, Thomas, Steve, Thierry, Julien, Lucas, Emmanuelle, Yann, Anthony, Simon, Elodie, Judith, Marine, Yoann, Nicolas, Stacy.

EDITO

**Une nouvelle rentrée des classes,
une nouvelle saison,
un nouveau Biotin !**

Quelques bons souvenirs d'un été bien animé et l'on prépare déjà demain.
Prochaine parution au mois de Janvier
A bientôt !

Commission Information



Un été bien rempli

Dimanche 22 juillet, au village du Corbier avait lieu « La Fête de la Randonnée ».

Cette manifestation, organisée par le Vals d'Aulps, avait pour objectif de faire découvrir les sentiers de randonnée de la vallée. Ainsi, chaque année, elle change de village. Après Seytroux, la Forclaz, la Côte d'Arbroz, St Jean d'Aulps et Montriond, c'est la commune du Biot qui l'accueillait.

La matinée débutait par la marche. Au choix 5 randonnées à pied de différents niveaux, gratuits et encadrées par des accompagnateurs bénévoles et les secours en montagne.

Un groupe de VTT partait quant à lui de St Jean d'Aulps, via le col de l'Ecuelle et Drouzin.

Vers 11H30, 12H, les randonneurs devaient se retrouver sur le site du Corbier pour prendre l'apéritif offert par la municipalité du Biot, et déguster :

raclette au feu de bois, grillades ou diots au vin blanc.

L'après-midi était agrémenté d'animations diverses, à commencer par les stands des associations de la vallée et des artisans locaux (peinture sur bois, sculpteurs, fabrication d'ardoise...).

La danse et la musique étaient aussi de la partie avec les Sacarauds, l'harmonie de Montriond, les cors des portes du Soleil et l'Echo d'Ouzon.

Une très belle journée que l'on doit à tous les bénévoles ainsi qu'au travail remarquable de l'association du Val d'Aulps, fer de lance de cette manifestation, dont le principal intérêt est celui de regrouper les gens de toutes les communes dans un partage harmonieux.



Première Fête de l'Alpage à Ouzon



Le 5 Août l'alpage d'Ouzon était en fête, plus de 350 personnes étaient au rendez-vous organisé par l'association de la Montage d'Ouzon et ses nombreux bénévoles très actifs.

La journée débutait avec une messe célébrée par l'Abbé Morand et le père Martial, suivie d'un apéritif offert, accompagné par le groupe folklorique des sonneurs de cloche des portes du soleil en harmonie avec les vaches au cœur de l'alpage.

L'Echo d'Ouzon et les accordéonistes de la vallée ont également animé cette belle journée.

Le repas préparé par Georges PREMAT fut très apprécié.

Le nouveau chalet d'alpage et le cadre exceptionnel d'Ouzon furent les acteurs principaux de la réussite de cette journée.

Tout le monde l'a vu ou l'a dit, la Foire à Tout cuvée 2001 s'est démarquée et sera sans aucun doute la première du siècle et certainement la dernière à cette date.

Difficile de plaire à tous, cependant cette fête n'a pour but que de réunir tout le monde, c'est là sa principale raison d'être et il se serait agréable d'avoir réuni autour d'une table, tout ceux et celles qui voudraient amener leur petite contribution pour que réussisse cette fête.

En tout cas, les idées sont là, plein de jeunes dynamiques prêts à tout...manque le nombre, c'est tout !

Mille merci à tous : exposants, restaurateurs, public et acteur, musiciens et Biotop. La foire à tout, c'était et se sera toujours une fête pour vous.

Vincent.

ETAT CIVIL



Naissance :

LIBON florine le 30/08/01

Décès :

VULLIEZ Marie-Louise Suzanne
Vve FAVRE COLLET le 13/06/01

Mariages :

LEHUEDE Xavier et TRARIEUX
Elisabeth le 02/06/01

PAROISSE



La paroisse ainsi que la municipalité, souhaitent la bienvenue à l'Abbé Daniel BOUCHET, qui est nommé au secteur pastoral de la Vallée d'Aulps et réside au Presbytère du BIOT au St Nicolas, depuis le 1er Octobre 2001. Toutes les personnes qui seraient disponibles et voudraient se rendre utiles dans divers services de la paroisse, peuvent se faire connaître.

A SAVOIR



Le TELETHON aura lieu cette année dans toute la Vallée d'Aulps, les 7 et 8 Décembre 2001.

Toute personne qui aimerait s'occuper de cet événement pour la commune du BIOT, peut téléphoner, au numéro ci-dessous, pour se faire connaître.

04 . 50 . 81 . 23 . 52

JUMELAGE

LESPERON arrive

On dit souvent « il faut le voir pour le croire ».

Après un été fort en musique, tant dans les animations des fêtes de village que des courses Landaises, nos amis de Lesperon débordent toujours autant d'enthousiasme. C'est dans cet état d'esprit qu'ils ont répondu à notre invitation et ont décidé de venir voir les Biotins en grandeur nature.

Après un séjour mémorable réalisé chez eux les 5, 6, et 7 Mai (mais si souvenez-vous !) vous allez donc pouvoir enfin les rencontrer les 1er, 2 et 3 Novembre.

Le Comité de Jumelage fait donc appel à votre convivialité et vous propose de recevoir quelques uns de notre quarantaine d'amis Lesperonnais chez vous.

Avec les familles d'accueil et tous les villageois qui le désirent nous leur souhaiterons le bienvenue le Jeudi 1er au matin, à l'arrivée de leur long voyage pour notre village. Venez nombreux et préparez le café et les croissants !

Un accueil sans musique n'en serait pas un pour des musiciens !

C'est pourquoi ce Jeudi matin, après leur installation dans les familles, un apéritif concert est prévu par l'harmonie l'Echo d'Ouzon et de Lesperon, suivi d'un barbecue ouvert à tous sur la place du village. Des barbecues sont mis à disposition, alors prévoyez vos chips et vos saucisses et rejoignez nous à nouveau pour un repas chaleureux !

Au programme :

Vendredi 2/11/01 : visite de la maison du Val d'Abondance, de l'usine d'embouteillage d'Evian, de la ville d'Evian; 20H30 concert Lesperon/le Biot.

Samedi 3/11/01 : visite du Musée paysan, d'Yvoire, de Thonon. Dîner à la salle des fêtes suivi d'une soirée dansante.

Dimanche 4/11/01 : départ de Lesperon vers 9H-10H.

MUSIQUE

De nouveaux anciens

Comme vous avez dû le remarquer cet été, l'harmonie l'Echo d'Ouzon s'est enrichie « de nouveaux anciens musiciens ».

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer qu'un nouveau groupe musical s'est créé parallèlement à l'harmonie pour la rentrée 2001. Les répétitions ont lieu une fois par mois. Le répertoire est différent de l'actuelle harmonie, plus champêtre.

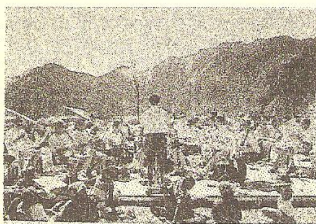
Nous lançons donc une invitation à tous les musiciens qui le souhaitent (aucun niveau musical particulier n'est exigé!).

De plus, débute également cette année dans le cadre de l'école de musique de la Vallée d'Aulps, un cours de solfège pour adultes débutants qui aura lieu le Mercredi soir de 20H30 à 21H30 (le professeur sera Arnaud Delerce, le lieu reste à déterminer en fonction des inscriptions : St Jean, Montriond, Le BIOT).

Alors si vous avez toujours rêvé de vous mettre à la musique, sautez sur l'occasion (d'autant plus qu'elle ne se renouvellera sans doute pas chaque année...)

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, contactez :

Arnaud DELERCE au : 04 50 81 23 52



MAIRIE

Un conseil municipal des jeunes

La commission jeunesse et culture travaille actuellement sur un projet de conseil municipal des jeunes visant à associer ceux-ci à la vie locale.

Ainsi 9 représentant des 9/14 ans seront élus avant la fin 2001.

Ses objectifs :

- constituer une organisation permettant aux jeunes de définir eux-mêmes des projets adaptés à leur besoins et de les mettre en œuvre.

- créer un dialogue entre les élus adultes et les jeunes.

- ouvrir un lieu d'éducation civique vivante complémentaire à l'action de l'école et des associations.

Nous espérons que cette initiative sera encouragée par toute la population. Nous invitons les parents comme les enfants (compris entre 9 et 14 ans) à contacter la Mairie afin d'être recensé.

RAPPEL

Vivons ensemble

Je roule

Tu roules

Il roule

Nous roulons

Vous roulez

Et ils roulent vite !!!

Et oui ! La vitesse excessive dans le village et les hameaux est une réalité.

C'est pour cela que chacun et chacune d'entre nous doit faire attention et lever le pied.

Quand nous traversons nos rues et ruelles pleines d'angles mort où à tout instant peut surgir un enfant ou tout autre personne... Pensons à rouler au pas !

Après plusieurs plaintes rapportées en Mairie à ce sujet, il nous paraît nécessaire d'intervenir par l'intermédiaire du Biotin.

Nous vous informons qu'une signalisation va être mise en place à l'entrée et à la sortie des agglomérations, dans un premier temps, suivi d'une campagne de sensibilisation et de civisme dans les semaines à venir.

Merci de votre compréhension et surtout merci pour nos enfants.

Le tri pour une meilleure qualité de vie

La Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps a décidé de mettre en place la collecte sélective des déchets ménagers sur son territoire (9 communes soit 3634 habitants permanents et 13 000 lits touristiques) pour différentes raisons :

- dans un but de rationalisation de sa politique des déchets (politique environnementale plus active et efficace)
- pour préserver l'environnement (qualité touristique du site)
- pour arriver à une maîtrise des coûts liés à la gestion des déchets
- pour répondre à des prescriptions législatives en matière de déchets de plus en plus strictes (75% des emballages ménagers doivent être recyclés d'ici 2002 : loi de 1992; seuls les déchets ultimes doivent être mis en décharge...)

La collecte sélective des déchets ménagers démarrera dès mai 2002

La collecte sélective va se matérialiser par l'apport de certaines catégories de déchets par les ménages sur des points verts en vue du recyclage. Ce sont des points de collecte du :

- **verre** (dans un conteneur de 4m³ symbolisé par la **couleur verte**)
- **papier/journaux/magazines** (conteneur de 4m³ symbolisé par la **couleur bleue**)
- **emballages légers: acier, aluminium, plastiques, et cartonnets** (conteneur de 4m³ symbolisé par la **couleur jaune**)

les points verts seront répartis sur le territoire de la Communauté de commune de la Vallée d'Aulps. Ils répondent à certains critères, gages de la réussite de la collecte sélective :

- les points verts doivent se différencier de l'espace environnant, être organisés, être accessibles et visibles de loin, être pratiques et être propres.

En parallèle à l'installation des Points Verts, le réseau de conteneurs à verre actuellement en place sera maintenu. Cependant, à terme, il est prévu de remplacer tous les conteneurs usagers (de manière à uniformiser les conteneurs sur la vallée), mais surtout de les placer dans des endroits plus stratégiques (lieux de passage...). Les communes qui ont des tonneaux à verre et à plastiques (Le Biot, Saint Jean d'Aulps, La baume) devront les supprimer.

Pour être efficace, un aménagement minimum du Point Vert est envisagé :

- aménagement du sol (enrobé), pose de barrières pour délimiter le Point Vert, mise en place d'un totem de signalisation à zone d'information variable, aménagement floral

Ces aménagements seront réalisés par la Communauté de Communes; seul l'entretien des points verts reste à la charge des communes.

La mise en place de la collecte sélective va s'accompagner d'une importante campagne de communication et de sensibilisation à l'environnement :

- supports écrits (guide du tri, journal du tri, affiches), actions dans les écoles (les enfants éduquent souvent les parents), dans les supermarchés, réunion publique dans les mairies, exposition dans les lieux publiques...

La mise en place de la collecte sélective ne peut se faire qu'en partenariat avec Adelphi ou Eco-Emballages. Ce sont des sociétés agréées par l'état qui apportent un soutien financier (soutien à la tonne triée, soutien à la communication...) et technique aux collectivités souhaitant mettre en place la collecte sélective des déchets ménagers. A l'heure actuelle, la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps n'a pas encore choisi son partenaire.

Les déchets déposés sur les Points Verts par les ménages seront collectés puis acheminés vers un centre de tri. Là, ils seront triés et conditionnés pour être ensuite dirigés vers les entrepreneurs, c'est à dire les entreprises recyclant les matériaux.

En attendant la mise en place de la collecte sélective (et encore après son lancement) vous pouvez déposer vos déchets:

- à la **déchetterie** située ZA de la Vignette, elle est ouverte le mercredi après-midi de 13H à 17H et le Samedi matin de 8H à 12H: déchets acceptés: cartons, verre, plastique, encombrants, ferrailles, huile, piles, batteries, pneus.
- au **dépôt de matériaux inertes** situé au Pont de Gys, il est ouvert du Lundi au Vendredi de 7H30 à 12H et de 13H30 à 18H (17H le vendredi). Déchets acceptés : terre, cailloux, remblais et matériaux de démolition. Prix : 10F TTC/m³.

CULTURE

Exposition

Une exposition au Biot pour l'été 2002.

Au travers de photos, de cartes postales, de vieux outils, de costumes et du cadastre Sarde de 1730, il s'agit de faire revivre, l'espace d'un été, Le Biot d'autrefois.

Dans la mesure du possible, de vastes thèmes seront abordés; la riche vie sociale dans les hameaux, la vie économique tournée presque exclusivement vers l'agriculture, la vie religieuse, l'histoire des différents édifices du village.

Si vous avez quelques-uns de ces objets, photos ou toute autre chose rentrant dans ce vaste cadre, vous pourrez contribuer à faire connaître ou à faire redécouvrir les images d'un passé révolu en les confiant à Arnaud Delerce, Communauté de Communes 74430 Mairie du Biot, Tel : 04 50 72 14 54. Chaque objet ou document prêté sera restitué après l'exposition.

PENSE BÊTE

Le Dimanche 28 Octobre, la municipalité organise une **randonnée/pique nique** pour tous les marcheurs, promeneurs du Biot qui ont envie de se rencontrer et faire des balades ensemble. Prévoyez vos pique-nique, **départ à 10H** sur la place du village. Accessible à tous, reporté en cas de mauvais temps. Renseignements :

Laure MICHOUX • 04 50 81 23 52

ASSOCIATIONS

Invitations

Samedi 29 septembre, s'est tenue l'assemblée générale du Comité de Village. Le nouveau bureau élu composé de Mrs Patrick St Martin, Hervé Lesobre et André Girard vous invite **tous les premiers Samedi du mois** à une réunion d'échange d'idées à la salle St Nicolas à partir de 10H. Objectifs: L'animation et la vie de notre village.

Lundi 15 Octobre, 20H30, l'association des parents d'élèves tiendra son **assemblée générale à l'école**.

Ordre du jour:

- Election du bureau et bilan financier
- Activités parascolaires
- Programme des futures manifestations